

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE MARSEILLAN

Convocation du Conseil Municipal

Le Maire de la Commune de Marseillan a l'honneur d'informer le public que le Conseil Municipal est convoqué pour le :

JEUDI 2 MARS 2017 à 18 H 00 salle Paul ARNAUD pour la tenue de la session *ORDINAIRE*.

ORDRE DU JOUR

1. Débat d'orientation budgétaire 2017 (Annexe 1) (M ROUVIER)
2. Opposition au transfert de la compétence en matière de plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale à la communauté d'agglomération du bassin de Thau (J LAFAGE)
3. Commande publique : instauration du principe de la clause sociale (Annexe 2) (JC ARAGON)
4. Commande publique : rénovation et extension du groupe scolaire Bardou/Maffre (JC ARAGON)
5. Echange de terrains entre la commune et Mme Chrapenteau (J LAFAGE)
6. Vente parcelle communale (J LAFAGE)
7. Cession parcelle BX 559 à la Sce Foncière Marseillan (M. PLANES) (J LAFAGE)
8. Opération aménagement : lancement de l'opération d'aménagement du secteur Belvèse et Belles : définition des objectifs de l'aménagement et des modalités de la concertation préalable (Annexe 3) (J LAFAGE)
9. Opération aménagement : lancement de l'opération d'aménagement du secteur Pioch de pire : définition des objectifs de l'aménagement et des modalités de la concertation préalable (Annexe 4) (J LAFAGE)
10. Régularisation foncière Avenue Frédéric Mistral (J LAFAGE)
11. Coopération décentralisée : adhésion à Occitanie Coopération (Annexe 5) (L FABRE)
12. Coopération décentralisée dans le domaine de l'eau : extension projet du bassin de l'Oued Arghen – Province de Taroudannt – Maroc (L FABRE)
13. Classe de neige 2016-2017 (A KELLY)
14. Subventions (L FABRE)
15. Subvention spéciale Collège Caudete (L FABRE)
16. Modification du tableau des effectifs (M ROUVIER)
17. Mise à jour du tableau des effectifs suite au Parcours Professionnel Carrière Rémunération (M ROUVIER)
18. Décisions du Maire (M. le Maire)

Le Maire

Yves MICHEL
